

RAPPORTS ANNUELS

2002-2003

2003-2004

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration



Le présent document comprend :

- *une vue d'ensemble du ministère*
- *le rapport annuel 2002-2003*
- *le rapport annuel 2003-2004*



VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Les programmes et services du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration sont répartis comme suit :

AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

La Division des affaires civiques et de l'immigration est chargée des questions relatives à l'accessibilité, à l'immigration et au bénévolat. Elle veille à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées pour que tous les Ontariens et toutes les Ontariennes puissent travailler, se distraire, apprendre et globalement participer à la société de manière optimale; à permettre aux immigrants de contribuer pleinement à la vie économique et sociale de la province; et à encourager la population, notamment les jeunes, à faire du bénévolat dans les collectivités, et à reconnaître leur contribution.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE

La Direction générale de la condition féminine s'emploie à prévenir la violence faite aux femmes et aux enfants, et à favoriser l'indépendance financière des femmes pour permettre aux jeunes filles et aux femmes de faire des choix qui les conduiront vers la réussite de leur vie personnelle et professionnelle.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées prend des initiatives en matière de politiques en vue d'améliorer la qualité de la vie des aînés de l'Ontario, ainsi que des initiatives d'éducation du public sur les questions qui concernent les personnes âgées.

BUREAUX RÉGIONAUX

Les bureaux régionaux assurent la prestation de programmes et de services à l'ensemble de la population de l'Ontario, à l'appui des activités du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, du ministère de la Culture et du ministère du Tourisme et des Loisirs.



VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

L'administration du ministère veille à procurer des services administratifs efficaces et productifs aux gestionnaires, y compris des services de planification stratégique des activités et des ressources, pour appuyer les objectifs du ministère et du gouvernement. Le programme fournit des services généraux aux ministères des Affaires civiques et de l'Immigration, de la Culture, et du Tourisme et des Loisirs.

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario

Le ministère a élaboré des lignes directrices, des outils et des ressources pour des secteurs qui sont assujettis à la *Loi de 2001 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Il a également établi des partenariats stratégiques avec certains secteurs privés et à but non lucratif en vue de prévenir et d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées.

Le ministère a organisé des consultations publiques pour étudier les meilleurs moyens de renforcer et d'améliorer l'efficacité de la *Loi de 2001 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, afin que chaque Ontarien et Ontarienne puisse pleinement participer à l'édification d'une province plus forte.

Immigration et établissement

Pour appuyer la prestation de services communautaires d'aide à l'établissement des immigrants, le ministère a mis en place des mesures de financement stratégique et des initiatives spécifiques en vue de renforcer ce secteur. Le ministère a également élaboré une entente bilatérale sur l'immigration avec le gouvernement fédéral et coordonné des initiatives interministérielles qui visent à améliorer l'intégration économique des nouveaux arrivants.

Bénévolat

Le ministère a renforcé la capacité du secteur bénévole à répondre aux attentes des collectivités ontariennes en traitant des besoins et des intérêts des bénévoles et de leurs associations, en créant un lien bidirectionnel entre les collectivités et le gouvernement, et en appuyant ou en servant d'intermédiaire à des initiatives de partenariat qui visent à aider les bénévoles et leurs associations à fournir des services efficaces en terme de coûts.

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

Distinctions et prix

Le ministère a rendu hommage à plus de 7 500 bénévoles dans toute la province en attribuant des Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles, qui soulignent l'importance de la contribution des bénévoles à la vigueur et au dynamisme des collectivités, ainsi qu'au bien-être économique et social de la province. En 2003, les Distinctions avaient pour thème : « Les bénévoles, trésors de l'Ontario ».

Droits de la personne

Le ministère a fourni une analyse des politiques et des conseils en matière de droits de la personne, notamment en vue de l'élaboration de la *Loi de 2003 abolissant la retraite obligatoire*. Il a également appuyé le travail accompli par la Commission ontarienne des droits de la personne pour améliorer le service à la clientèle, réduire les délais de règlement des plaintes, et mener des activités d'éducation du public et des initiatives stratégiques relatives aux problèmes de la discrimination systémique.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE

Le ministère a soutenu l'action de la ministre déléguée à la Condition féminine et de l'adjoint parlementaire du premier ministre au cours d'une série de consultations organisées avec plus de 180 experts. Les consultations avaient pour objectif de recueillir les avis avant d'élaborer un plan pluriannuel et interministériel visant à protéger les victimes de la violence familiale. Le ministère a également appuyé un comité directeur ministériel, nouvellement créé, qui entend faire de la violence familiale une priorité et adopter une approche interministérielle globale.

Le ministère a travaillé en concertation avec les secteurs privé et bénévole en vue de favoriser l'indépendance financière des femmes, notamment en menant les activités suivantes :

- informer les jeunes femmes sur l'éventail complet des possibilités de carrières, y compris les métiers qui exigent des connaissances en mathématiques, en sciences et en technologie;
- favoriser le recrutement des femmes et leur maintien en poste dans les industries en pleine croissance et les secteurs qui manquent de main-d'oeuvre qualifiée;
- promouvoir le succès des femmes dans la création d'entreprises.

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES

Dans le cadre de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, le ministère a poursuivi son action en nommant huit consultantes et consultants régionaux responsables des cas de cette nature. Le Congrès annuel de l'Ontario sur la violence envers les personnes âgées, organisé les 1^{er} et 2 mars 2004, avait pour thème « Miser sur l'expérience : Innovation et changement ». Ensemble, les organismes concernés et des personnes âgées de toute la province ont étudié des approches novatrices en matière de coordination des services communautaires, de formation du personnel de première ligne en contact avec les personnes âgées et d'éducation du public.

La Stratégie ontarienne visant la maladie d'Alzheimer et les démences connexes, le plan quinquennal de 68,4 millions de dollars de l'Ontario, a amélioré la qualité de vie des personnes touchées par ces maladies, de leurs familles et du personnel soignant. La Stratégie a permis l'extension des services de relève ainsi que le recrutement de 50 nouveaux experts et expertes en psychogériatrie dans toute la province, et d'un coordinateur ou d'une coordinatrice de l'éducation du public dans chacune des 39 sociétés Alzheimer locales.

Le ministère a établi un partenariat avec les autres paliers de gouvernement pour élaborer un « Portail commun des aînés », un site Web pilote qui permet aux personnes âgées d'accéder, à une seule adresse, à des renseignements et des services offerts par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le ministère a publié un *Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario*, un guide des services offerts aux aînés par la province, le gouvernement fédéral, les municipalités et les collectivités. Le *Guide* est disponible en version imprimée et en ligne sur le site Web du Secrétariat.

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

	Dépenses ministérielles (millions \$)
	Chiffres réels 2003-2004
Fonctionnement	52,0
Effectif (<i>au 31 mars 2004</i>)	471,5

RAPPORT ANNUEL

2002-2003

AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario

Le ministère a encouragé des partenariats multisectoriels avec les secteurs privé et parapublic, les associations de personnes handicapées et les groupes communautaires.

La *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* a été renforcée par la proclamation de nouveaux articles qui imposent des obligations spécifiques en matière d'accessibilité au gouvernement de la province, aux municipalités et à d'autres organismes désignés, y compris les services de transport public, les conseils scolaires, les hôpitaux, les collèges et les universités.

Douze membres ont été nommés au Conseil consultatif de l'accessibilité pour l'Ontario, mis en place pour apporter ses conseils à la ministre des Affaires civiles sur l'amélioration de l'accessibilité, de l'autonomie et des possibilités offertes aux personnes handicapées. Par le biais du programme Communauté-Accessibilité, le ministère a accordé des subventions à des organismes à but non lucratif, non gouvernementaux ou communautaires qui nouent des partenariats avec d'autres parties dans leur collectivité pour mettre en oeuvre des projets pratiques et réalisables qui viennent en aide aux personnes handicapées.

Immigration et établissement

Le ministère s'est employé à élaborer une stratégie de l'immigration en Ontario. Il a également continué d'aider les immigrants à s'adapter à leur nouvelle vie en Ontario par le biais du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants. Le programme fournit des subventions aux organismes qui offrent des services directs d'aide aux nouveaux arrivants ainsi qu'à des projets qui contribuent au secteur de l'aide à l'établissement.

Bénévolat

Le ministère a appuyé certaines initiatives de partenariats stratégiques qui aident les associations de bénévoles à fournir des services efficaces en terme de coûts.

RAPPORT ANNUEL

2002-2003

Prix et distinctions

Le ministère a rendu hommage à 7 000 bénévoles en décernant des Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles et des Distinctions de l'Ontario pour contribution bénévole exceptionnelle, au cours de 28 cérémonies organisées dans toute la province. Le ministère reconnaît ainsi l'importance du rôle des bénévoles et de leur contribution à la province.

Droits de la personne

Le ministère a fourni une analyse des politiques et des conseils en matière de droits de la personne, et appuyé le travail accompli par la Commission ontarienne des droits de la personne pour améliorer le service à la clientèle, réduire les délais de règlement des plaintes, et mener des activités d'éducation du public et des initiatives stratégiques relatives aux problèmes de la discrimination systémique.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE

Le ministère a confirmé son engagement à traiter du problème de la violence familiale et a lancé des initiatives visant à aider les femmes à suivre une formation aux métiers spécialisés et aux technologies de l'information.

Le ministère s'est engagé à investir 5,8 millions de dollars sur cinq ans pour aider à former les femmes aux métiers spécialisés, et 2 millions de dollars pour les former aux technologies de l'information.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES

Le ministère a élaboré la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, qui met l'accent sur trois axes prioritaires :

- la coordination des services communautaires;
- la formation du personnel de première ligne;
- l'éducation et la sensibilisation du public aux mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.



RAPPORT ANNUEL

2002-2003

En collaboration avec des défenseurs des consommateurs, des associations de personnes âgées et des prestataires de services, le ministère a publié un *Guide de planification préalable des soins* qui explique comment planifier les soins et répond aux questions les plus fréquentes. Le *Guide* aide les aînés à s'assurer que leurs choix en matière de soins et de traitements seront respectés s'ils deviennent incapables de prendre des décisions de cette nature.

Avec le Projet Mémoire, conçu avec l'Institut du Dominion, le ministère a poursuivi ses efforts pour préserver les souvenirs des anciens combattants en demandant à ces derniers de raconter leurs expériences dans les salles de classe.

RAPPORT ANNUEL

2002-2003

	Dépenses ministérielles (millions \$)	
	Chiffres réels 2002-2003	
Fonctionnement		53,0
Effectif (<i>au 31 mars 2003</i>)		480,7



*Pour plus de renseignements sur le **ministère des Affaires civiques et de l'Immigration**, veuillez consulter notre site Web à **www.citizenship.gov.on.ca**. Vous pouvez consulter les rapports annuels d'autres ministères du gouvernement de l'Ontario sur le site **www.gov.on.ca** sous la rubrique « Gouvernement en bref ».*

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2006
ISBN 1-4249-0572-9 (HTML)
ISBN 1-4249-0573-7 (PDF)
ISBN 1-4249-0571-0 (version imprimée)
Available in English